

Fiche n° 6

J'utilise mon sas sanitaire

Le sas sanitaire permet d'éviter d'introduire un contaminant dans le bâtiment d'élevage ou de le diffuser dans le reste de l'exploitation. Il est constamment propre, rangé, dégagé des objets inutiles, et nettoyé et désinfecté (au moins une fois par cycle de production).

Toute personne entrant dans le bâtiment doit respecter la procédure d'utilisation du sas sanitaire : l'éleveur, le personnel, les membres de la famille, les visiteurs externes (*voir la fiche « Je forme » mon personnel et informe les visiteurs extérieurs au plan de biosécurité*).

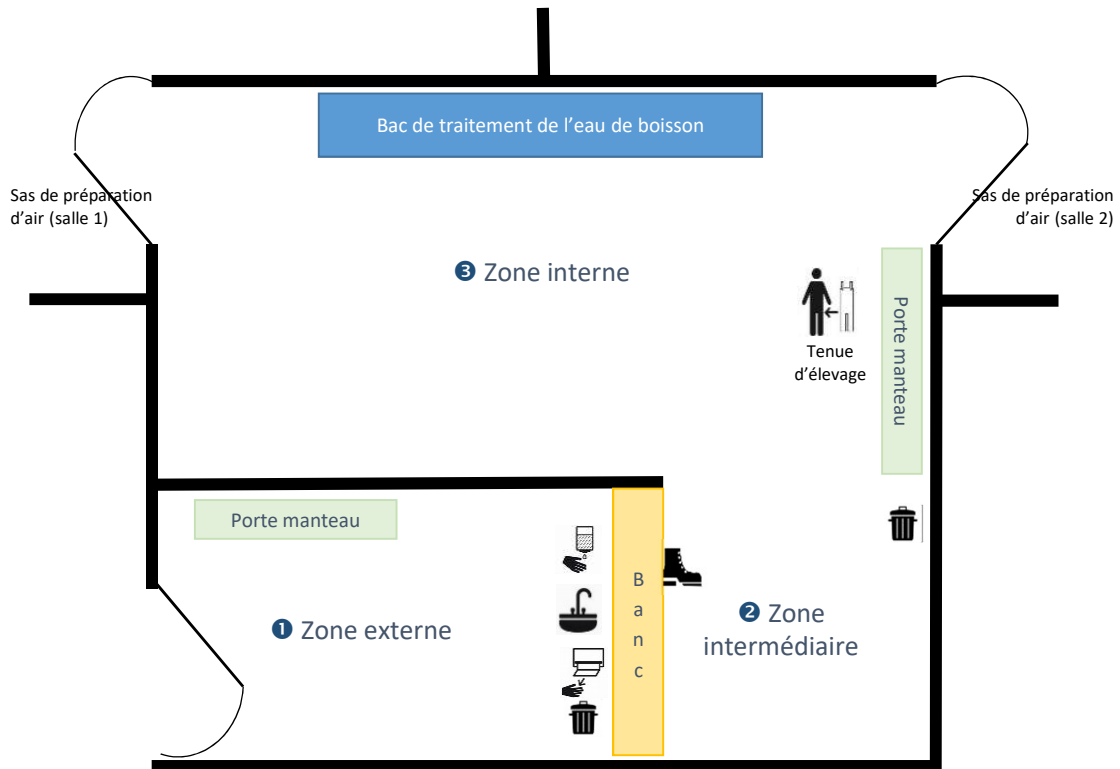
Le sas sanitaire est constitué de 3 zones distinctes avec une séparation matérialisée.

Le sas sanitaire:

- Doit être constamment propre, rangé, et dégagé d'objets encombrants et inutiles
- Doit comporter:
 - Deux parties dites «zone externe» et «zone interne» avec une séparation matérialisée
 - Un lavabo fonctionnel muni d'un savon désinfectant et d'un essuie-main (papier jetable de préférence) en zone intermédiaire
 - Un sol d'une surface lisse, nettoyable et désinfectable
 - Une tenue spécifique pour l'élevage pour chaque personne pénétrant dans le bâtiment
 - Une poubelle dans chaque zone
 - Deux porte-manteaux
 - Des pédisacs et des tenues (type cottes jetables) pour les invités
- Il y a toujours un sas par bâtiment et par bande



Utilisation du sas sanitaire:



① Dans la zone externe :

- J'enlève ma tenue civile
- Je délace mes chaussures
- Je me lave les mains

② Dans la zone intermédiaire :

- Je me déchausse juste avant de passer mon pied au dessus du banc et j'enfile les chaussures d'élevage (propres) sans les toucher, ou bien je dispose d'un caillebotis propre pour pouvoir me laver les mains avant de me vêtir et de me chausser avec les tenues d'élevage
- J'enfile mes chaussures d'élevage situés de l'autre côté du banc sans les toucher

③ Dans la zone interne :

- Je revêts ma tenue d'élevage ou une cotte et une charlotte, ainsi que mes pédisacs si je n'ai pas mis de chaussures spécifiques
- Des cottes à usage unique, des charlottes à usage unique ainsi que des pédisacs (ou des chaussures très propres suspendues à l'abris de la poussière) sont mises à disposition de tout visiteur. Ces vêtements de protection doivent être stockés dans un armoire, à l'abris des poussières.

